



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral
portant inscription au titre des monuments historiques
d'un harmonium conservé dans la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Privat à Mende (Lozère)**

Le Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

- Vu le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Occitanie en date du 19 mars 2024 ;
- Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre souhaitable la préservation,

ARRÊTE

Art. 1^{er} : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant, décrit sur la fiche annexée au présent arrêté :

harmonium

conservé dans la **cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Privat à Mende (Lozère)**, et appartenant à l'**Etat**.

Art. 2 : le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Art. 3 : le secrétaire général aux affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le **11 JUIL. 2024**

Le préfet de la région Occitanie,

Pierre-André DURAND

Annexe à l'arrêté préfectoral portant inscription au titre des monuments historiques du **11 JUIL. 2024**
d'un harmonium conservé dans la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Privat à Mende (Lozère)

Localisation	48 - Mende
Edifice et sa protection MH	cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Privat
Titre courant	harmonium
Localisation dans l'édifice	chapelle de Jeanne d'Arc (côté droit du chœur)
Matériau et technique	bois
Dimensions	h=118 ; la=149 ; pr=92
Datation	4e quart 19e siècle (1890)
Auteur	Dumont & Lelièvre (fabricant)
Propriété	propriété de l'Etat
Description et historique Synthèse de la présentation en CRPA	<p>L'instrument de taille importante est un harmonium à clavier transpositeur de 72 notes (61 notes réelles) et 8 jeux. Il présente les registres suivants de gauche à droite : Cor de nuit 8 Pds, Contrebasse 16 Pds, Baryton 8 Pds, Clairon 4 Pds, Violoncelle 8 Pds, Barophone, 32 Pds, Voix de basse 8 Pds, Bourdon 16 Pds, Cor anglais 8 Pds, Concert angélique¹, Expression, Écho Céleste¹, Flûte 8 Pds, Clarinette 16 Pds, Voix céleste 8 Pds, Saxophone 32 Pds, Violetta 8, Pds, Fifre 4 Pds, Flûte suisse 8 Pds, Hautbois 16 Pds, Voix humaine 16 Pds.</p> <p>Le meuble en bois peint et vernis est décoré uniquement de deux pilastres cannelés sur chaque côté, et ne présente aucune poignée sur le côté malgré son poids massif. Il présente une plaque « Dumont & Lelièvre, orgue médiophone ».</p> <p>Il s'agit d'un gros harmonium de la fin du 19e siècle d'une maison célèbre, Dumont & Lelièvre, bien approprié aux dimensions d'une cathédrale, et qui vient s'inscrire, de surcroît, en ce qui concerne le répertoire (romantique, en complément de l'esthétique baroque du grand-orgue de tribune, en fond de nef. Cet instrument pourrait jouer le rôle d'un succédané d'orgue de chœur, que ne possède pas cette cathédrale.</p>
Bibliographie	Jean-Luc Perrot, expert spécifique pour le patrimoine des harmoniums près du Ministère de la Culture, rapport d'expertise, 17/08/2023.
Etat de conservation	mauvais état
Auteur de la fiche	Nicolas Bru, CMH



Crédits photos :

Jean-Luc Perrot, 2023